

# MEMO HOSPITALISATION

Vous venez d'avoir une consultation avec votre chirurgien et votre état de santé nécessite une intervention en hospitalisation complète. Le chirurgien vous a remis la pochette « Votre dossier » que vous devrez présenter lors de vos différents rendez-vous et lors de votre entrée en clinique avec l'ensemble des documents fournis par les médecins et vos résultats d'examens.

## La préparation de votre séjour

### La consultation d'anesthésie

(2<sup>ème</sup> étage - Centre de Consultation)

Cette consultation est obligatoire et se fait **sur rendez-vous** au **02 98 31 32 99**.

Pour votre RDV n'oubliez pas d'apporter :

- ☛ Les résultats des examens réalisés au préalable ;
- ☛ Le questionnaire d'anesthésie (joint dans la pochette « Votre dossier ») dûment complété ;
- ☛ Le certificat d'admission transmis par le médecin ;
- ☛ Votre carte de groupe sanguin ;
- ☛ **L'ordonnance de votre traitement habituel** dactylographiée ou écrite très lisiblement. Vous l'obtiendrez auprès de votre médecin traitant.

Le médecin anesthésiste-réanimateur vous remettra des informations concernant la poursuite ou l'arrêt des traitements en cours, veillez à respecter scrupuleusement ces consignes afin de ne pas remettre en cause votre intervention.

### La pré-admission

(RDC du Centre de Consultation)

Obligatoire, elle a pour but de préparer votre dossier administratif. Elle se fait **sans rendez-vous** le jour de la consultation d'anesthésie (avant ou après).

N'oubliez pas d'apporter :

- ☛ Le questionnaire administratif dûment complété (joint dans la pochette « Votre dossier ») ;
- ☛ Une pièce d'identité ;
- ☛ Votre carte vitale à jour ou l'attestation d'ouverture de vos droits de la Caisse d'Assurance Maladie ;
- ☛ Votre carte de mutuelle ou l'accord de prise en charge ;
- ☛ L'attestation de prise en charge CMU le cas échéant.

Un livret d'accueil vous sera alors remis.

Vous avez la possibilité de mettre à jour votre carte vitale au RDC du Centre de Consultation.



Prévenez votre chirurgien de toute modification de votre état de santé, y compris une possibilité de grossesse. Pour un enfant, prévenez le chirurgien si sa température dépasse 38,5°C.

En cas d'empêchement, merci de prévenir immédiatement par téléphone le secrétariat de votre médecin.

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat de votre médecin, contactez le service de votre spécialité (numéros de téléphone disponibles à l'intérieur de la pochette « Votre dossier »).

## Votre entrée en clinique

 **Si vous rentrez la veille de votre intervention :** Réalisez une dépilation selon le mode opératoire décrit dans la fiche « Préparation de l'opéré » jointe. Les douches pré-opératoires seront effectuées à la clinique.

 **Si vous rentrez le jour de l'intervention :**

### La veille de l'intervention :

- ☛ Réalisez la préparation cutanée de l'opéré en suivant scrupuleusement les consignes du document ci-joint.

### Le matin de l'intervention :

- ☛ Respectez les règles du jeûne pré-anesthésique (heure précisée par l'anesthésiste ou votre chirurgien) : ne pas boire, ne pas fumer, ne pas manger (y compris chewing gum, bonbon).
- ☛ Réalisez une deuxième douche en suivant scrupuleusement les consignes du document « Préparation de l'opéré » ci-joint et procédez à un brossage minutieux des dents.

### Il est indispensable d'apporter :

#### ☛ Ordonnances :

- **L'ordonnance de votre traitement habituel** dactylographiée ou écrite très lisiblement. Vous l'obtiendrez auprès de votre médecin traitant ;
- Les ordonnances et médicaments prescrits en pré-opératoire par votre praticien (Bétadine, collyre, antibiotiques...) et/ou consignes infirmières à l'entrée ;
- Les ordonnances de sortie si elles vous ont été remises lors de la consultation.

#### ☛ Résultats et examens :

- Les clichés et résultats d'imagerie médicale : **scanner, IRM, radios, échographies...** ;
- Les résultats de vos bilans sanguins récents ;
- Le compte-rendu de la consultation de cardiologie.

#### ☛ Médicaments :

- Votre traitement habituel pour 72h.

#### ☛ Documents :

- Une pièce d'identité ;
- Votre **carte de groupe sanguin** ;
- L'attestation de consentement éclairé datée et signée ;
- Le document Personne de confiance et autorisations complété et signé (joint dans la pochette « Votre dossier ») ;
- Votre carte vitale ou attestation d'ouverture de vos droits de la Caisse d'Assurance Maladie ;
- Votre carte de mutuelle ou l'accord de prise en charge.

Grâce à ces documents, vous ne réglerez lors de votre sortie que les frais d'hospitalisation non pris en charge par votre caisse et/ou mutuelle ou assurance.

#### ☛ Vos affaires personnelles :

- Si vous êtes porteur d'un appareil dentaire, auditif, de lunettes ou de lentilles, ils seront retirés : pensez à apporter une boîte de rangement.
- **Apporter votre nécessaire de toilette : serviettes, gants, savon, dentifrice, vêtements de nuit, pantoufles, robe de chambre...**
- N'apporter aucun bijou ou objet de valeur à la clinique. **La clinique décline toute responsabilité les concernant.** Un coffre fort est cependant à votre disposition à l'accueil principal.

## L'admission en clinique :

➤ **Rendez-vous à l'accueil principal de la clinique (32 rue Auguste Kervern). Une hôtesse vous accueillera et vous dirigera vers le service où vous serez hospitalisé.**

➤ A votre arrivée dans le service, présentez-vous à l'infirmière qui validera votre entrée et vous dirigera ensuite vers votre chambre. Il vous sera alors demandé de fournir les documents médicaux et administratifs nécessaires (précisés dans la partie « il est indispensable d'apporter » page 1).

➤ Les infirmières du service vous communiqueront votre heure approximative de départ au bloc opératoire. Néanmoins des aléas peuvent modifier ces horaires.

### Accueil principal



## L'intervention et la prise en charge post-opératoire :

Vous serez dirigé au bloc opératoire par des brancardiers et pris en charge par les infirmières, les anesthésistes et votre chirurgien.

Après l'intervention, vous serez d'abord admis en SSPI (Salle de Soins Post-Interventionnelle ou salle de réveil). L'équipe évaluera la levée de l'anesthésie, votre aptitude à vous mobiliser et l'intensité de votre douleur.

Au retour dans votre chambre, une surveillance post-opératoire sera effectuée par les infirmières et un repas vous sera proposé sur prescription médicale.

En fonction du type d'intervention, un passage en Unité de Surveillance Continue Médicale pourra être envisagé par l'équipe médicale.



### Chambre patient

## Les visites :

Les visites sont autorisées de 13h à 20h. En Unité de Surveillance Continue Médicale, les visites sont autorisées de 15h à 19h.

Pour le respect et le confort de tous, nous vous remercions de respecter ces amplitudes horaires.

Pour des raisons d'hygiène, les fleurs ne sont pas autorisées.

## Restauration :

Les repas sont servis vers 12h et 18h. Les menus sont disponibles dans votre chambre. Une hôtesse passera vous voir le matin, et lors de cette visite vous aurez la possibilité de changer les menus (n'hésitez pas à lui faire part de vos souhaits).

Des distributeurs de boissons et confiseries sont disponibles à l'accueil principal de la clinique et au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment hébergement (boissons chaudes uniquement).

## La sortie

Les prescriptions médicales nécessaires à votre sortie (ordonnances, arrêt de travail, bon de transport...) vous seront données avant de quitter le service, si elles ne vous ont pas été remises lors de la consultation pré-opératoire avec le chirurgien.

Avant de quitter la clinique, présentez-vous à l'accueil du bâtiment hébergement pour vos formalités administratives de sortie.

Pensez également à prévoir un moyen de paiement (carte bleue, chèque ou espèces).

Après votre sortie, vous pouvez joindre à tout moment votre médecin par le biais de son secrétariat ou votre service d'hospitalisation (numéros de téléphone disponibles à l'intérieur de la pochette « Votre dossier »).

## La prise en charge spécifique des enfants

**Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un tuteur légal lors des consultations et lors du séjour en clinique.**

➤ Il est indispensable d'apporter le carnet de santé de votre enfant lors des différentes consultations et examens et lors de son séjour en clinique.

Se faire opérer, pour l'enfant comme pour l'adulte, c'est plonger dans un monde inconnu où se mêlent confusément divers types de sentiments qui vont de la peur à une certaine forme d'excitation.

C'est pourquoi pour rassurer les enfants, et les parents, nous avons choisi d'axer le parcours de soins en favorisant l'environnement familial. Pour ne pas augmenter l'angoisse de l'enfant, la présence de l'infirmière se doit d'être discrète.

➤ Le transfert au bloc opératoire est prévu dans les bras d'un parent. L'enfant est enveloppé dans une couverture. Ensuite, l'enfant et le parent sont vus à l'entrée du bloc par l'anesthésiste pour faire le point sur ce qui s'est passé depuis la consultation d'anesthésie. L'anesthésiste est parfois occupé en salle de réveil ce qui explique l'attente avant l'entrée en salle.

Les personnels du bloc opératoire portent une tenue spécifique. Prévenez votre enfant en lui précisant qu'ils sont « déguisés ».

➤ Vous pouvez amener le doudou de votre enfant. Il l'accompagnera pendant son intervention et sera présent lors de son réveil.

➤ Votre enfant sera installé sur un fauteuil/brancard, ce dernier est équipé de barrières pour sa sécurité.

➤ Nous vous proposons d'administrer la pré-médication et les antalgiques sous forme de suppositoires. De cette manière les soins sont mieux tolérés par l'enfant. La douleur reste systématiquement évaluée par l'infirmière.



Les pleurs d'un enfant au retour du bloc sont normaux car il est dans un environnement inconnu. Généralement l'enfant se calme au bout d'une trentaine de minutes. Si les pleurs persistent, la collation permet le plus souvent de l'apaiser.

Vous pouvez apporter un biberon. Il sera possible de le faire réchauffer par l'équipe de soins.